











Parcours balisé N°109.

Belle petite randonnée sur les hauteurs de Dicy où vous pourrez admirer un beau point de vue aux alentours, sans oublier la jolie traversée en sous-bois des Jubliers.

 Durée	3h 05	 Difficulté	Moyenne
 Distance	10,30 km	 Retour au départ	Oui
 Dénivelé positif	52 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	52 m	 Commune	Dicy (89120)
 Point haut	184 m		
 Point bas	135 m		



Trace n° 2818599

Description

Le départ se fait sur le parking au niveau du lavoir de [Dicy](#).

(D/A) Rejoindre la route et la suivre à gauche, au Sud.

(1) Ignorer un chemin sur la gauche (ce sera celui du retour) et virer à droite avec la route. Prendre la 1^{re} route à gauche en direction des Gogers. Après une petite centaine de mètres, quitter la route et emprunter le chemin légèrement sur la gauche qui sert de raccourci. Rejoindre la route et la suivre dans le prolongement sur une centaine de mètres.

(2) Emprunter le 1^{er} chemin à droite et marcher vers l'Ouest. Rejoindre une route et la suivre à droite sur une cinquantaine de mètres.

(3) À l'intersection, tourner à gauche. À la fourche, tenir la droite et atteindre quelques maisons au lieu-dit Les Grands Genets.

(4) S'engager alors à droite dans un chemin non figuré sur la carte. Plus loin (cote 178), virer à gauche avec le chemin. Aboutir à une route et la suivre à gauche. Traverser le lieu-dit Les Dumands et ignorer une route venant de la gauche.

(5) Au croisement qui se présente peu après, obliquer à gauche. Demeurer sur la route et aboutir à un croisement en T.

(6) Virer à droite en ignorant immédiatement une route sur la droite et une autre peu après sur la gauche. Poursuivre tout droit et traverser le hameau des Jubliers. Prolonger par un chemin qui part légèrement vers la gauche en sous bois. Sortir du bois et atteindre rapidement une intersection.

(7) Obliquer alors légèrement à gauche (ignorer le chemin qui descend sur la droite). Aboutir à une petite route et la suivre à droite. Au croisement en T, aller à droite sur une centaine de mètres pour rejoindre un autre croisement en T.

(8) Partir à gauche et monter légèrement jusqu'au prochain chemin sur la gauche.

(9) Poursuivre tout droit jusqu'au prochain chemin sur la droite en explorant le Verger Conservatoire. Faire demi-tour.














(9) Emprunter le chemin sur la droite et ignorer aussitôt un départ de chemin sur la gauche. À la prochaine intersection (cote 181), tourner à droite (Est).

(10) Prendre le 1^{er} chemin sur la gauche en longeant le Bois des Souches à main droite. Rejoindre une route, la suivre tout droit sur quelques dizaines de mètres et, quand elle vire à gauche, emprunter le chemin en face. Passer un peu plus loin sous une ligne à haute tension et redescendre. Ignorer un chemin venant de la droite (cote 161) et continuer à descendre.

(11) Déboucher sur une route et la suivre à gauche. Passer de nouveau sous la ligne à haute tension et atteindre le lieu-dit Badelan. Dans le virage, quitter la route pour le chemin à gauche. Ce dernier vire bientôt à droite à 90° puis rentre en sous-bois. Atteindre une route à un croisement emprunté en début de randonnée.

(1) Virer à droite et rejoindre le point de départ **(D/A)**.

Points de passage

-  **D/A Lavoir de Dicy - Musée de la Fabuloserie**
| N 47.933024° / E 3.107293° - alt. 135 m - km 0
-  **1 Croisement de la boucle**
| N 47.930428° / E 3.107948° - alt. 144 m - km 0.31
-  **2 Départ de chemin**
| N 47.927333° / E 3.10695° - alt. 169 m - km 0.78
-  **3 Intersection**
| N 47.926744° / E 3.09996° - alt. 166 m - km 1.38
-  **4 Les Grands Genêts - Départ de chemin**
| N 47.924749° / E 3.091747° - alt. 176 m - km 2.07
-  **5 Les Dumands - Croisement**
| N 47.922876° / E 3.089199° - alt. 171 m - km 2.74
-  **6 Croisement de routes en T**
| N 47.922035° / E 3.095368° - alt. 172 m - km 3.29
-  **7 Intersection**
| N 47.91473° / E 3.09446° - alt. 168 m - km 4.21
-  **8 Croisement de routes en T**
| N 47.911126° / E 3.10089° - alt. 178 m - km 4.87
-  **9 Intersection**
| N 47.913241° / E 3.104149° - alt. 184 m - km 5.56
-  **10 Intersection**
| N 47.918093° / E 3.109162° - alt. 181 m - km 6.58
-  **11 Les Troussards**
| N 47.933109° / E 3.122566° - alt. 140 m - km 8.65
-  **D/A Lavoir de Dicy - Chanteraine (rivière) - Affluent de l'Ouanne**
| N 47.933017° / E 3.107277° - alt. 135 m - km 10.3

Informations pratiques

Ce parcours balisé suivant la charte de balisage de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre porte le N°109 inscrit sur plaquettes fond Jaune.

Le balisage a été réalisé par l'association *À chacun son chemin en Puisaye-Forterre* en janvier 2023.

En cas de soucis, merci de [remplir ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou/et l'application visorando.

À voir

(9) À 200 m, en direction de la cheminée de l'usine, le Verger Conservatoire. Espace cultivé et planté d'espèces d'arbres fruitiers destinés à la production de fruits, mais aussi pour leur reproduction afin de conserver les propriétés de ces variétés anciennes.

(D/A) Le lavoir reconstruit récemment avec son style d'origine.

(D/A) À 50 m, Rue des Canes, [La Fabuloserie](#) : musée Art les Normes. Exposition consacrée aux œuvres insolites réalisées par des autodidactes. Ouvert au public (prévoir 2 h pour la visite).

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-ramiere/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



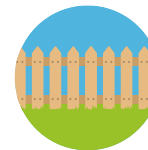
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.